



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 13 février 2020

OBJET

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : **Jeudi 20 février 2020 à 18H00**
Salle des fêtes - YZEURES/CREUSE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2020,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Comptes de gestion,
- Comptes administratifs,
- Affectation des résultats,
- Vote des budgets primitifs 2020,
- Office de Tourisme Loches Sud Touraine - Convention d'objectifs et de moyens,
- Avis sur le budget de l'Office de Tourisme - Attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme,
- Attribution d'une subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- Protection sociale complémentaire des agents - Risque santé - Participation à une garantie labellisée,
- Rapport annuel de la CIAPH,
- Dotation de Solidarité Communautaire 2019,
- Concession de service public des équipements d'accueil collectif de la petite enfance de Loches et Tauxigny-St-Bauld,
- Assujettissement à la TVA de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Médiation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Autorisation de signer le marché,
- Gestion des déchets ménagers et assimilés - Avenants aux marchés,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Henault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com